

POESI
POPULATIONS D'ORIGINE ETRANGERE ET
STRATEGIES D'INTEGRATION

ASSOCIATION RENNAISE DES CENTRES SOCIAUX
(A.R.C.S.)

RAPPORT FINAL 2007-2009
Collège Coopératif en Bretagne

SOMMAIRE :

<u>Préambule</u>	p 3
<u>Introduction</u>	p 5
I- <u>Méthodologie</u>	p 5
1.1- Objectifs du programme	
1.2- Choix des sites et processus de production	
II- <u>Résultats du programme</u> :.....	p 11
2.1- <u>Thématiques spécifiques traitées par site</u> :.....	p 12
2.11- Champs Manceaux : quel accueil diversifié et adapté promouvoir?	
2.12- Ty Blosne : quel partenariat autour du rôle et place des parents ?	
2.13- Espace Multi Média : comment se construit le parcours d'intégration ?	
2.2- <u>Thématiques transversales travaillées</u> :.....	p 18
2.21- Phase 1 : La lutte contre les discriminations (2007)	
2.22- Phase 2 : La problématique de la participation (2008)	
2.23- Phase 3 : La question de l'intégration et de la diversité (2009)	
III- <u>Apports spécifiques du programme POESI</u> :.....	p 26
<u>Conclusion</u> :.....	p 30

PREAMBULE :

Les résultats des travaux du programme POESI présentés ci-dessous sont le produit d'une démarche conjointe entre l'ARCS et le CCB sur les problématiques de l'intégration des populations d'origine étrangère. Pour sa réalisation, la démarche a bénéficié des soutiens de l'ACSE et de la Ville de Rennes, témoignant ainsi de la conjugaison des volontés autour de ces questions.

Mettre en réflexion et en action cette problématique d'intégration en confrontant différentes logiques, n'allait pas de soi. En effet, dans ce parcours long de trois années, nombre de questions, de positions, d'opinions devaient être exprimées, débattues et confrontées aux contextes d'intervention, toujours spécifiques ; bien qu'incarnez, par une pluralité d'acteurs impliqués, dans une politique associative affirmée.

Les contributions des uns et des autres, au travers des légitimités diverses et affichées (professionnelles et/ou bénévoles, partenariales), ont permis, grâce à un pari méthodologique participatif assumé, de construire des démarches, un certain état d'esprit, des attitudes et principes pour anticiper et affronter, demain, ces questions avec davantage de sérénité, de détermination, d'efficacité et d'impact.

Loin d'avoir produit un modèle et encore moins de réponses rigides et définitives, la recherche-action POESI, conçue avec et pour les centres sociaux et équipements partenaires, propose, néanmoins, quelques repères, au croisement de la réflexion et de la pratique et pourra servir, c'est le souhait, de référence pour l'ensemble des acteurs concernés par la problématique de l'intégration des populations d'origine étrangère.

Le présent rapport rend compte des enseignements tirés de la mise en œuvre concrète du programme, à partir des orientations et objectifs préalablement définis et partagés. Certes, il ne retrace pas fidèlement les différents moments ou détails dans ce long processus, mais expose dans les grandes lignes les processus mobilisés et les enseignements tirés.

Mais, pour rendre compte de l'exhaustivité de la richesse de ce cheminement et de son intensité, le rapport sera complété par celui de l'évaluation. Ce dernier sera l'aboutissement d'un processus participatif qui amènera chacun des participants à porter une appréciation sur l'impact, les effets du programme au-delà des résultats, visibles, obtenus.

En cohérence avec les démarches collectives de questionnement et d'appropriation qui ont structuré ce programme, ces appréciations feront l'objet d'échanges et de débats avec l'ensemble des personnes ayant participé aux travaux.

Au moment où cette aventure collective doit s'exposer, qu'il nous soit permis de remercier l'ensemble des acteurs, nombreux et divers, voire volontaires, qui ont permis sa mise en œuvre.

INTRODUCTION :

La problématique de l'intégration tire ses fondements des politiques publiques. Celles-ci influent sur les débats de société et sur les systèmes d'acteurs locaux et leurs logiques d'intervention. Par la diversité de champs couverts, le programme POESI souligne la nécessaire articulation entre trois concepts clés : intégration, participation et discrimination ; qui sont autant de constructions sociales spécifiques, mais chargées d'ambiguïtés.

Peu d'études et travaux ont tenté de rapprocher les trois concepts et montrer les nécessaires liens opératoires entre eux. La tentative opérée grâce au programme POESI donne quelques indications sur la complexité de l'exercice et l'intensité des interactions, du fait de la nature des populations approchées, de la charge symbolique qui y résulte, des interrogations suscitées par les politiques publiques en la matière et des prismes ou des présupposés entretenus sur ces questions dans les centres sociaux.

Le programme POESI résulte d'une réflexion menée au sein de l'Association Rennaise des centres Sociaux (ARCS) sur les problématiques de l'intégration des populations d'origine étrangère, fréquentant les six centres sociaux. Consciente de la dimension globale et partenariale des problématiques d'intégration, l'ARCS a souhaité associer à la réflexion et aux travaux, quatre équipements sociaux de proximité, accueillant les mêmes populations sur les mêmes territoires d'intervention, à savoir, la Maison des Squares, la Maison de Suède, le cercle Paul Bert et le Centre Social de Saint – Jacques.

L'autre dimension partenariale qu'il convient de mettre en relief dans cette démarche, est sans conteste, la complémentarité suscitée entre professionnels et bénévoles, dans une volonté affirmée de construire des repères communs autour des enjeux partagés.

Sur le bien - fondé de la démarche elle –même, il faut souligner son originalité, quant à l'effort de combinaison des méthodes recherchées et les effets induits dans la durée, sur les représentations, opinions, postures et pratiques en matière d'accueil et d'accompagnement des populations d'origine étrangère.

Bien qu'axée essentiellement sur les quartiers sud de Rennes (Ty Blosne, Carrefour 18 et Champs Manceaux), les travaux n'en constituent pas moins un intérêt pour l'ensemble des six centres sociaux, à travers la participation et l'implication des salariés et bénévoles des trois autres centres non retenus comme sites d'expérimentation.

L'articulation entre les trois concepts, complexe au demeurant, permet de s'interroger sur les enjeux et les stratégies institutionnelles, collectives et individuelles d'intégration.

Quatre questions essentielles transparaissent de ces travaux :

- comment le programme POESI peut-il contribuer à la lutte contre les discriminations ?
- en quoi la participation des populations d'origine étrangère peut-elle constituer un levier à une intégration réussie ?
- comment la compréhension des parcours et trajectoires, peut-elle aider à la construction des stratégies d'intégration tant pour les populations concernées que pour les acteurs associatifs et institutionnels ?
- comment le programme POESI peut-il être une aide à l'élaboration des projets des centres et du projet associatif ARCS ?

Rappelons que le présent rapport vient compléter le document intermédiaire¹ établi au terme des deux premières années du programme (2007 – 2008). Celui-ci a mobilisé, en permanence, les trois années durant, une trentaine d'acteurs. Les processus générés sont donc à apprécier à l'aune de ces engagements et en tenant compte des inerties possibles produites dans ce cheminement.

Le document comprend trois grandes parties :

- l'origine de la démarche méthodologique et les éléments de contexte,
- le déroulement du programme, qui analyse les différentes thématiques soulevées tout au long des travaux,
- les apports du programme POESI et les propositions qui en résultent.

I- METHODOLOGIE :

Le programme POESI s'est donné pour principal objectif, le croisement des regards et des points de vue sur l'intégration des populations d'origine étrangère ; afin de contribuer à leur modification et à la transformation des pratiques. Pour ce faire, et à partir des éléments de diagnostics, le programme a permis l'articulation de plusieurs démarches méthodologiques.

1.1- Objectifs du programme :

1.1.1- Objectifs généraux :

- questionner et analyser l'impact des différentes politiques sur les parcours individuels et collectifs d'intégration,
- repérer les dynamiques d'intégration en cours, interroger les différentes approches d'intégration et analyser les pratiques et expériences professionnelles et bénévoles,

¹ Proposé en annexes.

- identifier les différents partenaires institutionnels et associatifs afin de construire ensemble et avec les populations concernées des réponses aux besoins répertoriés,
- produire des connaissances sur les pratiques des centres sociaux et équipements partenaires en matière d'accueil, d'accompagnement et d'accès aux droits.

1.1.2- Objectifs opérationnels :

- conduire un diagnostic préalable sur les caractéristiques locales de l'immigration et leur impact sur les parcours d'intégration,
- construire collectivement un questionnaire, à partir des expériences et de l'analyse du contexte local, sur les problématiques d'accueil et d'accompagnement des populations d'origine étrangère,
- élaborer collectivement des propositions qui feront l'objet d'une expérimentation concertée et évaluée et mutualiser les expériences ainsi accumulées,
- approfondir la connaissance des enjeux de l'immigration et de ses évolutions et impacts sur l'intégration par l'organisation d'un cycle de formation – action intégrée et des événements de communication et d'essaimage.

1.2- Choix des sites et processus de production :

1.2.1- Du choix des sites :

Le choix des sites s'est porté essentiellement sur les trois centres sociaux des quartiers sud de Rennes. Il s'agit de Carrefour 18 pour l'Espace Multi Média, de Ty Blosne et des Champs Manceaux. A ces centres sociaux ont été associées quatre autres structures partenaires que sont la Maison des Squares, la Maison de Suède, le Centre social de Saint-jacques et le Cercle Paul Bert.

Il faut noter la participation effective et constante de la Maison des Squares et du centre social de Saint Jacques tout au long des trois années écoulées. Malgré ce choix, rendu effectif à partir de la seconde année du programme, les professionnels et bénévoles, venus des trois autres centres sociaux, ont maintenu leur participation. Il s'agit en l'occurrence de Cleunay, Villejean et Maurepas.

Cependant, il importe de noter qu'une large sensibilisation dans ces trois centres sur l'intérêt du programme, aurait sans doute été plus profitable pour l'essaimage d'un certain nombre de résultats du programme, obtenus dans les sites dédiés. Le désintérêt constaté auprès de certains professionnels, notamment, en donne un aperçu et dénote du niveau des attentes diversifiées à l'égard du programme.

Le choix des trois sites d'observation et d'expérimentation s'est fait au terme de la phase 1 du programme (2007). A chaque phase, correspondaient des objectifs opérationnels spécifiques et des démarches adaptées (cf ci-dessous).

1.2.2- Du processus de production ou de l'articulation des démarches :

Rappelons que le programme s'est construit, au plan méthodologique, sur trois grandes phases. Il a mobilisé une batterie de démarches méthodologiques². Les résultats obtenus sont le fruit de cette ingénierie qui a ainsi permis une réelle articulation entre démarches proposées. Mais, le lancement des trois phases a été précédé par une phase dite de sensibilisation autour de deux outils : le diagnostic et la formation – action.

Au cours de cette phase de sensibilisation, l'objectif essentiel a été, dans un premier temps, de produire des éléments de diagnostic sur les caractéristiques de l'immigration et l'impact des politiques publiques en la matière sur les stratégies et pratiques d'intégration, en France en général et en Bretagne en particulier.

Dans un second temps, un programme court (2 jours) de formation – action avait été proposé aux trente participants. Afin, d'amener chacun à se familiariser avec les concepts et à construire des repères communs.

Cette phase d'imprégnation a également été l'occasion de saisir, auprès des participants, leurs demandes en matière de formation et leurs attentes sur la conduite du programme dans son ensemble et particulièrement la phase 1 du programme (2007) : structuration des ateliers d'analyse des pratiques et des modules de formation, des séances de mutualisation.

1- Phase 1 (2007) : Diagnostic et analyse des pratiques :

Au cours de la première année, les travaux ont été structurés autour de trois ateliers : le premier atelier portait sur les modes et formes d'accompagnement ; le second sur la connaissance du public cible et le dernier sur la participation.

Et, l'objectif principal était de construire collectivement un questionnaire à partir des expériences professionnelles et bénévoles des participants sur la problématique de l'accueil et de l'accompagnement des populations étrangère. Il s'agissait également d'élaborer collectivement des propositions qui feront l'objet d'observations « cliniques »³, et d'expérimentations concertées dans la seconde et troisième phase du programme.

Les méthodes envisagées étaient alors axées principalement sur le diagnostic et l'analyse de situation, l'analyse de pratiques et les études de cas, l'analyse

² Le pari méthodologique s'est construit autour des méthodes ci-après : diagnostic, observation, témoignage, analyse des pratiques, formation – action, mutualisation, forum, enquêtes, expérimentation, évaluation.

³ L'observation « clinique » consiste à porter un regard, une analyse plus fine sur les modes et logiques de fonctionnement d'une unité de travail donné. En l'occurrence, le choix a consisté à examiner, au travers des méthodes appropriées, les mécanismes de construction des parcours et trajectoires des personnes fréquentant l'espace multi média du centre social Carrefour 18.

d'expériences professionnelles et bénévoles et les témoignages, les productions croisées et les études documentaires.

Le choix de cette approche méthodologique a été l'occasion de confronter plusieurs démarches d'investigation du terrain par les participants, venus d'horizons divers : professionnels et bénévoles des six centres sociaux et professionnels des quatre structures partenaires (cités plus haut).

Dans cette phase 1, dite d'autodiagnostic, les observations et analyse des pratiques ont concerné l'ensemble des professionnels et bénévoles participants, toute structures confondues.

Mais, distincte des deux suivantes, elle s'est structurée autour de trois ateliers d'analyse des pratiques : 1) les modes et formes d'accompagnement des personnes d'origine étrangère ; 2) la connaissance des publics cibles visés; 3) la participation des populations d'origine étrangère.

Par ailleurs, l'organisation et l'animation des séances de mutualisation des expériences et des résultats, ont, dans une certaine mesure, permis de construire un regard transversal sur l'évolution des travaux et sur la définition des problématiques. Il en est de même de l'organisation du forum (temps de communication et d'échanges) en fin d'année, qui a vu émerger les préoccupations liées aux discriminations (cf plus loin).

2- Phases 2 et 3 (2008 et 2009) : Observations – expérimentations et formation :

Si la phase 1, a permis d'interroger et d'analyser les pratiques et expériences en matière d'accueil et d'accompagnement de ces populations, les deux phases suivantes vont être marquées par la conception, élaboration et mise en œuvre des protocoles d'observations et d'expérimentations dans les trois sites, précités.

- A l'Espace Multi Média :

L'observation dite « clinique » sera conduite à l'Espace Multi Média de Carrefour 18 ; et, les expérimentations à Ty Blosne et aux Champs Manceaux. Si sur les trois sites, les phases d'observation ont été la règle de base, elles vont faire l'objet d'un approfondissement spécifique à l'espace Multi Média.

En effet, ici, et, à partir des résultats de la phase 1 (atelier 2 sur la connaissance des publics cibles), l'objectif visé était de porter une attention toute particulière à l'étude ou connaissance des publics fréquentant l'espace. Un public essentiellement féminin et exclusivement d'origine étrangère.

Le but principal étant d'analyser finement ce qui s'y jouait afin d'en dégager des enseignements susceptibles d'intéresser l'ensemble des centres, en matière de parcours et de stratégies d'intégration. L'utilisation des multi média étant ici considéré, posée comme médiateur ou levier puissant d'intégration !

La contribution active des participants, sous diverses formes, devait alors être sollicitée et encouragée. La lecture et l'analyse des parcours et trajectoires d'intégration ont ainsi fait l'objet de productions conséquentes à partir de fiches d'analyse de situations.

- **Aux Champs Manceaux :**

La situation se distingue par le choix du thème d'expérimentation, qui s'oriente sur la recherche des démarches et outils à même de faciliter la séparation parents – enfants ; ce, à des fins d'adaptation, de socialisation et de préparation de l'enfant à la scolarisation.

Comme on le voit, les publics visés sont divers : parents, enfants et professionnels. Tout comme, les espaces d'accueil des enfants inventoriés pour avoir une vision claire des différents espaces proposés et leurs missions spécifiques.

Pour répondre efficacement à cette préoccupation, inspirée par la présence de la Halte garderie au sein du centre social, le groupe a d'abord engagé un travail de diagnostic en deux temps : l'observation et l'analyse des pratiques et expériences des différents membres du groupe, d'une part, et l'observation et l'analyse des perceptions, habitudes et pratiques des parents et professionnels de la petite enfance par le biais d'une enquête par questionnaire et de témoignages, d'autre part.

La combinaison de ces deux démarches et l'analyse approfondie et comparée des résultats des investigations aboutiront au choix de thématique d'expérimentation : assurer parent - enfant et professionnels lors de la séparation parent – enfant à la halte garderie ; où le premier accueil constitue une période particulièrement délicate pour tous. Quatre propositions concrètes assorties de ces investigations ont ainsi fait l'objet d'expérimentation sur site, ci-après.

- **A Ty Blosne :**

Les réalités sont d'une autre nature. Elles sont la suite logique des conclusions de l'atelier 1 de la phase 1 (modes et formes d'accompagnement des populations d'origine étrangère) et dans une moindre mesure de l'atelier 3 (sur la participation de ces populations).

Ici, comme dans les deux autres démarches présentées plus haut, des investigations préalables sous forme d'enquêtes ont été menées. Le thème retenu porte sur la place des parents dans l'accompagnement éducatif et à la scolarité des enfants fréquentant les équipements sociaux du quartier.

Ici, la problématique ainsi posée interroge les formes de partenariats à construire entre les parents, l'école et les équipements sociaux, d'une part et singulièrement entre l'Education nationale et les équipements sociaux du quartier, d'autre part. Il s'agit ici principalement du centre social Ty Blosne et de la Maison des Squares.

Comme aux Champs Manceaux, deux types d'investigations ont également été adoptées : celles menées auprès des membres du groupe et celles menées auprès des parents et des professionnels et partenaires du quartier.

Auprès des membres composant le groupe, les pratiques et expériences des uns et des autres ont fait l'objet de confrontation, instruction et analyses approfondies. Auprès des parents et professionnels, des investigations ont été menées sous formes d'enquêtes par questionnaire, d'entretiens et de témoignages.

De ces différentes investigations, qui ont été longues et laborieuses, en raison du caractère complexe du sujet et de l'environnement partenarial, une problématique centrale a été isolée ; celle relative à la valorisation de la place et du rôle des parents dans l'accompagnement éducatif et à la scolarité des enfants de 3 à 6 ans, fréquentant les lieux d'accueil et ateliers de Ty Blosne et de la Maison des Squares.

Cette problématique constitue aujourd'hui, l'objet d'expérimentation en deux temps sur le Blosne (une expérimentation – test dans un premier temps au sein d'une école du quartier et hors école et une expérimentation plus large auprès des écoles et des parents du quartier).

- **Des formations :**

Tout au long des deux dernières phases et parallèlement aux différentes démarches présentées ci-dessus, des actions de formation ont été initiées. Elles ont concerné les trente participants inscrits. Et, à partir des orientations issues du forum 1 de novembre 2007, trois thématiques ont été arrêtées :1) « *accueillir et accompagner les populations d'origine étrangère* » ; 2) « *lutter contre les discriminations* » et 3) « *développer la citoyenneté et le « vivre ensemble* » ».

Les formations avaient pour objectif principal d'interroger et de contribuer à la transformation des représentations sociales et des pratiques sur l'intégration des populations d'origine étrangère.

Mais, en raison d'une trop forte demande et des exigences pédagogiques y afférent, des critères d'admission ont ainsi été définis pour permettre à chacun d'en bénéficier. Ainsi, chacun a pu participer à au moins deux des douze sessions organisées, principalement courant 2008 – 2009.

Lors des sessions de formation, des grilles d'analyse et de compréhension de ces phénomènes (immigration, accueil, accompagnement, discriminations, participation et intégration) ont éclairé les pratiques ; ce, en écho avec les démarches d'observations « cliniques » axées sur l'analyse des parcours d'intégration et avec les expérimentations, touchant, elles, aux problématiques d'accueil et d'accompagnement de ces populations.

- **De la mutualisation :**

Afin de lui conserver toute sa cohérence, des séances de mutualisation des résultats des travaux ont été conduites, tantôt sous la supervision du coordinateur, tantôt avec le concours d'un expert extérieur.

Les séances avaient pour objectif de confronter les points de vue, aplanir des incompréhensions, rappeler ou consolider la cohérence du programme, partager des

repères communs, montrer les liens d'articulation entre les différentes méthodes promues.

Mais, il s'agissait aussi et surtout d'analyser l'impact des thèmes transversaux (discriminations, participation, apprentissage du français) sur le programme POESI. Au moins deux séances par an de mutualisation ont pu avoir lieu.

- **Des forums :**

Conçus et structurés sur le même modèle, les forums POESI, ont été de véritables espaces d'expression, de confrontation, d'échanges et de co-construction. Ils ont eu pour fonction essentielle de communication sur la synthèse des travaux menés, d'approfondissement d'une thématique centrale et de projection sur des enjeux à venir.

Ce sont des moments structurants qui apportent de la hauteur et de la profondeur aux travaux ; tant par la qualité des sujets abordés que par celle des intervenants et des échanges. Trois forums ont ainsi été organisés et ont constitué, à chaque fois, de véritables espaces ouverts aux débats.

En résumé:

Le programme POESI, aura été un réel moment de convergences des temps et de structuration de la pensée par l'articulation et le croisement des démarches adoptées tout au long du programme. Cette option est à la mesure de la complexité des problèmes soulevés.

Ceux-ci exigent, pour leur résolution, une approche systémique, transversale et la prise en compte de la diversité des facteurs pour apporter une analyse fine et complète des phénomènes observés. Ceux ayant trait à l'intégration des populations d'origine étrangère, dans le cadre de POESI, en sont une parfaite illustration.

La diversité des acteurs et des contextes, doublée de la complexité de la problématique, nous a ainsi convaincus de la nécessité d'articuler plusieurs démarches méthodologiques. Le choix des méthodes s'est également fait en tenant compte de la nature de chacune des trois phases du programme et des objectifs poursuivis.

II- RESULTATS DU PROGRAMME :

Lors de la première phase du programme (2007), le choix méthodologique s'est essentiellement porté sur des approches diagnostiques (observations, constats, analyse, problématisation et propositions).

Celles-ci ont permis de se forger des opinions sur l'impact des politiques publiques en matière d'immigration et leurs incidences sur les pratiques professionnelles et bénévoles des centres sociaux et équipements partenaires en matière d'intégration des populations d'origine étrangère.

Tout au long des deux dernières années (2008 – 2009), la mobilisation des participants s'est faite autour des outils de formation – action, des observations « cliniques » et des expérimentations, notamment sur 3 des 6 centres sociaux, installés dans les quartiers sud de Rennes.

Outre la formation–action diagnostique, mise en place lors de la phase de lancement du programme, les deux cycles de formation – action proposés, avaient pour objectif d'interroger et de contribuer à la transformation des représentations sociales et des pratiques sur les questions d'immigration et d'intégration.

Trois thématiques transversales issues, notamment, des ateliers d'analyse des pratiques de la première phase, ont été identifiées : « accueillir et accompagner les populations d'origine étrangère », « lutter contre les discriminations » et « développer la citoyenneté et le vivre ensemble ».

Les deux cycles de formation ont, incontestablement, permis de déconstruire les impressions et stéréotypes sur ces questions (migrant, participation, discriminations et diversité) et, de construire des repères et langage communs, grâce à des approches conceptuelles et empiriques, des témoignages et des mises en situation adaptées.

Les expérimentations ont concerné principalement deux sites : les centres sociaux Champs Manceaux et Ty Blosne. Le choix s'est fait en tenant compte des préoccupations spécifiques de chacune des deux structures. Pour ce qui est de l'espace Multi Média du centre social Carrefour 18, l'approche, le choix n'a pas obéi aux mêmes critères.

Ici, il s'agissait dans un premier temps de rendre compte de la spécificité d'une démarche en cours sur l'accompagnement des populations d'origine étrangère essentiellement, grâce aux supports multi média. L'observation « clinique » devait révéler des modes pédagogiques opératoires distincts, comme facteurs d'intégration.

2.1- Thématiques spécifiques issues des travaux par site :

2.11- Aux Champs Manceaux : quel accueil diversifié et adapté promouvoir ? :

Rappelons que les expérimentations ont porté sur la problématique de la séparation progressive parents – enfants (de 0 à 3 ans), accueillis, notamment en halte garderie. L'instruction de cette question a abouti à des investigations menées tant auprès des professionnels que des parents et partenaires du centre social. Plus de 7 espaces d'accueil ont ainsi été identifiés et comparés sur leurs rôles et fonctions, quant à l'étude des conditions de séparation parent - enfant.

Trois raisons fondamentales expliquent le choix de la thématique :

- **assurer l'adaptation progressive de l'enfant,**

- **réussir sa socialisation,**
- **contribuer ainsi à la préparation de l'enfant à la scolarisation.**

Mais, outre l'attention spécifique portée à l'accueil en halte garderie, les travaux ont permis de porter une réflexion plus globale sur l'accueil en général au centre social. Ici, la dimension systémique et globale de la question a permis de mettre en valeur la diversité des modes d'approche en matière d'accueil.

En effet, le projet d'expérimentation ne s'est pas porté sur les seuls enfants issus des parents d'origine étrangère, mais a mis l'accent sur la capacité du centre à proposer des modes d'accueil diversifiés et spécifiques.

Fort des résultats des investigations menées au sein du groupe par l'analyse des pratiques et sur le terrain auprès des parents, professionnels et partenaires, le projet d'amélioration de l'accueil des enfants et parents, dans leur diversité et leur singularité, a retenu l'attention des membres du groupe.

Dans cette perspective, trois sous-groupes de travail ont été créés autour de quatre types d'actions retenues :

- sous-groupe 1 sur l'actualisation d'un *projet d'accueil* à deux niveaux : l'accueil au centre social en général et à la halte garderie en particulier ; ainsi que la formalisation d'une fiche « douceur », comme outil d'amélioration de la qualité de la séparation parent – enfant,
- sous-groupe 2 sur la *communication et la création d'un espace visuel* (« les nuages de l'information »),
- sous-groupe 3 sur la création d'un *pôle traducteurs*.

Chaque action programmée a poursuivi des objectifs spécifiques en fonction des publics cibles.

Le projet d'accueil du centre social, il vise tous publics et a pour objectifs de formaliser les procédures et procédés d'accueil, faire partager et responsabiliser chacun, notamment les salariés à l'importance du premier accueil. Ce, en vue de construire les mêmes repères fondamentaux (valeurs et principes, langage) en la matière. Il s'agit pour le centre social de construire une vision renouvelée de l'accueil de demain, qui entend valoriser chacun dans son statut (usager, bénévole, partenaire et salarié).

Pour ce faire, la réflexion menée au sein du groupe POESI a associé l'ensemble des professionnels et a été enrichie et menée en cohérence avec les conclusions des premiers travaux conduits par l'association ARCS à ce sujet.

Dans le déroulement des travaux, une attention particulière a constamment été portée à cette cohérence avec les projets en cours au sein du centre social. Ce qui a permis d'y associer les équipes de professionnelles concernées. Aussi, la démarche

a-t-elle consisté à sensibiliser l'ensemble des professionnelles du centre sur la problématique de l'accueil et sur les postures et attitudes à observer en la matière.

C'est ainsi qu'un certain nombre de procédures, procédés et processus ont été formalisés; avec une attention particulière portée sur l'articulation constante à construire entre valeurs – principes – pratiques. Les conduites adoptées au niveau de l'accueil en Halte garderie servant de repères et de test pour tous.

Dans cette optique, **l'accueil en halte garderie**, a revêtu un cachet particulier. En effet, la réussite du premier accueil des enfants et des parents, passe principalement par une meilleure collaboration suscitée auprès des parents. Ceci est encore plus vrai pour les parents d'origine étrangère.

Pour montrer cette singularité, le groupe est parti du postulat selon lequel, *du bon accueil des parents, dépend une intégration réussie des enfants accueillis en halte garderie* (séparation progressive parents – enfants ; adaptation ; socialisation et préparation à la scolarisation).

Aussi, le groupe a-t-il souhaité que les temps dédiés à ces différentes étapes (rappelées ci-dessus) soient pris en compte et valorisés. Il en est de même de la valorisation des réseaux de parents et bénévoles comme ressources, notamment dans le premier accueil, à travers des relais de partenaires internes et externes, mais aussi par la formalisation des outils adaptés.

La mise en place d'un pôle traducteurs obéit à une nécessité d'ouverture du centre à un large public et à une politique de valorisation des réseaux et de relais de personnes ressources. Le pôle traducteurs est un outil d'aide à la séparation qui s'inscrit dans une vision ou conception globale renouvelée de l'accueil au centre social.

Il vise principalement à réduire l'incompréhension entre parents et professionnels, à valoriser les cultures d'origine, à rendre acteurs les parents ou personnes investis, à susciter l'intérêt, la participation et l'adhésion.

En ce qui concerne **la création d'une fiche « douceur »** (en test depuis), elle concourt à une meilleure préparation à la réussite de la séparation, à la réduction de l'angoisse chez les parents et chez l'enfant. Elle vise également à préparer les parents à mieux connaître les activités proposées et à y participer ainsi qu'à anticiper l'adaptation de l'enfant.

Sa construction procède là aussi à des observations comparatives sur le terrain auprès des enfants et des parents, suite à des demandes répétées des professionnelles confrontées à la problématique de la séparation parent – enfant. Actuellement en expérimentation, la fiche douceur constitue un réel outil d'aide pour les parents et les professionnelles.

Elle s'est construite de la place de l'enfant ; le ton utilisé est une invitation de l'enfant à un des parents à l'accompagner en Halte garderie. Contribuant ainsi à rassurer et l'enfant et le parent et, par là même, les professionnelles.

Pour la conception et la mise en œuvre d'un espace communication (« Les nuages de l'information »), la réflexion est partie d'un constat de départ qui soulignait le déficit d'information, d'accompagnement et d'orientation des publics accueillis au sein du centre social. Pour y remédier, l'espace créé vise à permettre aux différents publics accueillis de bénéficier d'un accueil varié et personnalisé, riche et efficace.

Trois fonctions de l'espace créé (*actuellement en fonction*), sont alors distingués : *lieu d'information*, l'espace est aussi un *lieu de rencontre, de découverte* des activités proposées par le centre, *un outil d'accompagnement et d'orientation* ; en vue d'amener chacun à s'impliquer et à participer à la vie du centre, à travers la variété des activités proposées.

Le tableau constitue un réel espace de sensibilisation interactif dont la construction a mobilisé l'ensemble des acteurs fréquentant le centre (notamment dans la conception, l'élaboration et la mise en œuvre). Il a donné lieu à une inauguration à laquelle étaient conviés l'ensemble des bénévoles, usagers, partenaires et salariés du centre.

Pour son actualisation et sa valorisation auprès du public et usagers, il a été désigné un référent et des « ambassadeurs ». Ces derniers forment un groupe de personnes ressources volontaires choisies parmi les bénévoles et usagers du centre ; qui se constituent en duo pour servir de guide à l'occasion des périodes « d'accréditation » (ou temps forts : « journées portes ouvertes, découvertes, visites, » ...) définis conjointement avec les salariés.

En somme, aux Champs Manceaux, l'expérimentation s'est enracinée très progressivement dans les préoccupations concrètes du centre et a répondu aux attentes, besoins et demandes repérés auprès des parents et des professionnelles, quant à l'assurance apportée dans les processus de séparation progressive parent – enfant.

2.12- Au Ty Blosne : quel partenariat et quel quelle place des parents dans l'accompagnement à la scolarité ?

L'objet d'expérimentation est d'une autre nature. Elle porte principalement sur la construction d'un cadre partenarial à l'échelle du quartier, entre les écoles, les parents et équipements sociaux du quartier autour de la problématique de l'accompagnement à la scolarité. Ce choix résulte des enquêtes menées auprès notamment des parents et des observations tirées des embryons de collaboration initiée entre les écoles du quartier et les équipements sociaux, principalement le centre social Ty Blosne et la structure partenaire, Maison des Squares.

Au terme d'un travail long et laborieux au sein de l'équipe, ouvert à d'autres partenaires du quartier (Education nationale, parents, bibliothèque, Programme de réussite éducative et associations) et, du fait de l'actualité politique mouvante sur le thème de l'accompagnement éducatif et à la scolarité, et de la nature complexe des relations entre les centres sociaux et l'école, la démarche a connu plusieurs rebondissements et s'est construite en deux temps.

Le projet d'expérimentation s'est, en effet, accordé autour de la valorisation du rôle des parents dans l'accompagnement éducatif et à la scolarité des enfants accueillis dans les deux équipements (Ty Blosne et Maison des Squares). Il s'agit principalement des parents ayant des enfants de passage de la grande section au CP.

Les observations auprès des parents, des écoles et des équipements sociaux concernés, ont, en effet, révélé un certain nombre de **constats** essentiels qui expliquent le choix du thème par le groupe :

- le passage de la grande section au CP est une période charnière, voire de rupture, tant pour les parents que pour les enfants,
- si en maternelle, le suivi par les parents va de soi et pose moins de problèmes ; en revanche, l'entrée en CP constitue une période délicate pour beaucoup de ces parents,
- en outre, l'accompagnement à la scolarité ne va pas de soi ; il exige des parents engagement, suivi, connaissance du système scolaire et du français, mais aussi implication et disponibilité dans la relation avec l'école et avec les équipements sociaux de quartier où sont accueillis les enfants,
- par ailleurs, beaucoup de ces parents restent confrontés à ces problèmes et recherchent, notamment à travers les ateliers d'accompagnement à la scolarité, des solutions ! Parmi celles-ci, il y a la valorisation de leur place et de leur rôle dans les processus d'accompagnement à la scolarité. C'est le sens de cette expérimentation.

Les observations sont faites dans les deux situations distinctes suivantes : au sein de l'école et hors école.

Pour 2009 - 2010, une expérimentation - test est projetée. L'observation portera sur une seule et unique école (voire une classe) autour des questions de lecture et d'apprentissage du français. Activités au cours desquelles, la contribution des parents volontaires et identifiées sera sollicitée.

A l'issue de ce test, des enseignements seront tirés pour élargir, à compter de septembre 2010, l'expérimentation à d'autres parents, écoles et équipements du quartier.

Le projet soulève **trois questions** :

- en matière de lecture et d'apprentissages du français, comment les parents suivent-ils la scolarité de leurs enfants lors du passage de la grande section au CP ?
- quels sont les problèmes auxquels ils sont confrontés et comment s'y prennent-ils ?

- quel type d'accompagnement les équipements sociaux, en collaboration avec les autres partenaires du quartier, peuvent – ils leur apporter ?

Pour ce faire, **quatre objectifs principaux** sont visés :

- vérifier l'intérêt porté par les parents à la lecture et à l'apprentissage du français par les enfants accueillis dans les ateliers des équipements sociaux,
- associer l'ensemble des acteurs concernés à la démarche (parents, enfants, écoles, équipements sociaux du quartier et autres),
- repérer et valoriser les outils d'accompagnement par les parents,
- montrer la place des parents en tant qu'acteurs et partie prenante à part entière dans l'accompagnement à la scolarité.

Sur le quartier et compte tenu de la diversité des centres d'intérêt, le projet proposé mobilise chacun autour de **plusieurs enjeux** :

- contribuer à une prise de conscience par les parents de la place entière qu'ils occupent dans le suivi de la scolarité de leurs enfants,
- conforter la relation dynamique dans le suivi des enfants entre l'école, l'enfant, le parent et l'équipement social de quartier,
- valoriser l'apport des parents,
- contribuer à la formalisation des relations partenariales entre l'école et les équipements sociaux de quartier,
- enrichir et élargir la réflexion sur l'accompagnement à la scolarité.

En résumé, l'expérimentation, au Ty Blosne, devrait contribuer à l'inter connaissance des structures du quartier autour de cette problématique et à la mise en place d'un cadre conjoint et partenarial de coopération sur l'accompagnement éducatif et à la scolarité des enfants, dans lequel le rôle et la place des parents seront reconnus et valorisés.

2.13- A l'Espace Multi Média de Carrefour 18 : comment se construisent les parcours, trajectoires et stratégies d'intégration ?

Ainsi, l'Espace Multi Média du Carrefour 18 a été retenu comme espace d'observation « clinique ». L'espace accueille essentiellement des publics d'origine étrangère et qui sont dans une démarche d'intégration. Le travail d'observation « clinique » est la résultante des conclusions de l'atelier 2 de l'analyse des pratiques, initié dans la phase 1 du programme.

Les résultats de ce groupe axé sur le thème de la connaissance du public cible, avaient alors signifié l'importance de **l'analyse des processus et des trajectoires d'intégration**. L'étude de la population avait en effet souligné les freins possibles à

l'intégration véritable d'un choix d'espace exclusivement ouvert aux seules personnes d'origine étrangère.

La question soulevée était de savoir si l'exclusivité accordée à un tel espace sensé contribuer aux dynamiques d'intégration, ne constituait pas un obstacle en soi. Alors que la complémentarité et la transversalité, observées dans d'autres situations, semblent jouer un rôle essentiel dans les dynamiques de parcours et les stratégies des populations en démarche d'intégration.

A l'inverse des deux premiers sites, ici, il ne s'agit pas d'expérimentation, mais d'une sorte d'observation et analyse des trajectoires et parcours individuels d'intégration. Les observations menées tout au long des deux dernières années du programme révèlent ou permettent de tirer plusieurs enseignements utiles, quant à la compréhension des phénomènes de migration, notamment chez les femmes.

2.14- Mutualisation :

Parallèlement à la formation, observations et expérimentations, les séances de mutualisation qui ont ponctué les échanges, ont bénéficié des éclairages souhaités d'un expert philosophe, notamment sur les questions de discriminations.

Elles ont également eu pour effet d'établir des interactions entre réflexion et action et de travailler sur la dimension transversale des questions soulevées et pour avantage d'irriguer les processus de questionnements à partir des enseignements tirés de l'analyse des pratiques.

Au-delà des préoccupations transversales, les travaux ont permis de circonscrire des thématiques spécifiques par site observé. En effet, si les préoccupations d'ordre général traversent la plupart des centres sociaux et structures partenaires associées au programme, les travaux par site ont mis en lumière des questionnements d'une autre dimension!

2.2- Thématiques générales et transversales issues des travaux :

2.21- De la place des forums dans l'approfondissement des thématiques :

L'organisation des forums, au terme de chaque phase du programme, a surtout été l'occasion de faire le point et d'ouvrir la phase suivante sur des perspectives de travail et de débats. Les forums ont, en effet, eu deux fonctions essentielles : la communication des résultats des travaux et la mutualisation des pratiques et outils, d'une part, et l'approfondissement des thématiques transversales en émergence dans les travaux d'ateliers, d'autre part. Trois thématiques d'intérêt stratégique ont ainsi été traitées durant les trois années et ont, somme toute, irrigué l'ensemble des travaux.

2.22- Phase 1 : la lutte contre les discriminations (2007) :

Au plan général, la problématique de discrimination renvoie à des phénomènes complexes dont les origines et les manifestations sont fonction des contextes locaux. Toutefois, les études conduites depuis de nombreuses années par des chercheurs, par certaines institutions publiques (cf le rapport du Haut Conseil pour l'Intégration de novembre 2001) et plus récemment par la HALDE, ainsi que des observations empiriques des acteurs sociaux, permettent d'en préciser des caractéristiques communes. Il s'agit notamment :

- du processus historiquement construit dans lequel les personnes sont impliquées à différents moments de leur vie,
- la production des discriminations est le résultat d'une construction sociale d'actions en chaîne,
- les manifestations peuvent concerner conjointement plusieurs dimensions telles que le logement, l'accès à certains lieux publics ou privés, l'emploi⁴, l'accès aux droits, ...,
- la disjonction opérée entre nationalité des personnes et les caractéristiques sur lesquelles s'appuient les « discrimineurs », à savoir : la couleur de la peau, la consonance du nom, le sexe, l'âge, la religion, l'origine supposée, le quartier d'habitation ; etc, ...,
- la difficulté d'intervenir du fait d'une certaine « loi du silence » liée aux formes que prend cette discrimination et à la position « d'infériorisation sociale » dans laquelle sont mises les personnes qui la subissent.

Signalons que la lutte contre les discriminations est devenu désormais un référentiel multidimensionnel des politiques publiques. Mais sa construction ne va pas de soi. La discrimination étant elle-même une construction socialement et géographiquement située ; donc fonction des contextes spécifiques.

Aussi, au plan local, les réflexions conjointes menées dans le cadre du programme POESI, permettent-elles de mettre en lumière les spécificités de ces contextes et les réponses idoines à y apporter. L'objectif est de contribuer, dans le cadre des démarches croisées (analyse des pratiques, formation – action, observations, expérimentations), à la coproduction d'une connaissance et d'une culture commune, comme moyen d'interroger, analyser et, si possible, élaborer de manière concertée et durable des démarches de prévention et de lutte contre les discriminations dans les centres sociaux et équipements partenaires.

Il faut rappeler que cette thématique a réellement pris place comme axe stratégique de réflexion lors du forum 1 de novembre 2007, à la faveur de l'intervention de M.

⁴ Notons qu'en ce qui concerne l'emploi, la visibilité et la lisibilité de ce phénomène est variable compte tenu de l'état du marché du travail, des valeurs et des positions des acteurs intervenant dans ce champ.

Julien Viteau, philosophe⁵. Intervenant lors des séances de mutualisation sur la thématique de discrimination et rendant compte des études réalisées par le cabinet Aleteya, sur les projets des centres sociaux, J. Viteau note quatre postures caractéristiques des centres sociaux, en matière de discriminations liées aux populations d'origine étrangère.

En effet, si étymologiquement, le terme discrimination signifie l'action de distinguer, de trier, de sélectionner, il importe de noter que l'action quotidienne des centres sociaux n'est, a priori, ni discriminatoire (illégale), ni discriminante. Cependant, les études menées par Aleteya, tendent à relever les points de vigilance ou *présupposés* auxquels les centres sociaux doivent prêter attention, afin de combattre efficacement certaines certitudes et contribuer ainsi à la lutte contre de préjugés, causes de bien de discriminations.

Pour le philosophe, dans les centres sociaux, il conviendrait d'abord de distinguer *discriminations comme acte* (racial ou sexiste) des *discriminations comme opinions ou système de pensée, comme idéologie* (racisme ou sexisme)⁶. Si l'acte de discriminer est condamnable, traite la personne discriminée différemment et la prive des droits, il est difficile de concevoir que cette personne parvienne à élaborer des stratégies d'intégration fiables. Mais l'exemple des analyses faites dans les centres sociaux relève certains paradoxes !

Les quatre présupposés entretenus dans les centres sociaux, définis par le cabinet Aleteya, constituent des prismes que les centres sociaux doivent dépasser pour construire d'autres types de liens sociaux avec les publics accueillis. Il s'agit :

- de la *vision capacitaire* : ici les publics, notamment étrangers, sont supposés être en manque et présentent des handicaps que le centre social se doit de combler. Dans cette conception du public, axée sur les besoins, la question de discrimination est évacuée et n'existe pas. Le public est considéré comme sujet,
- de *l'injonction à la socialisation* : l'effort communautaire sert de miroir et de soupape. C'est un espace de médiation et d'égalisation. L'acteur collectif, ainsi constitué, sert alors de catalyseur, à même de combler les manques,
- de la *vision culturelle* : autre biais qui tend, par contre, à renforcer les préjugés, les schémas de pensée et les discriminations. Dans cette optique, chacun est astreint à être en fonction de son origine culturelle. Ces représentations sociales construites à partir des origines font obstacles à la prise en considération des conditions sociales et économiques, comme facteurs explicatifs du sort des uns et des autres.
- de *l'incompréhension* : selon ce présupposé, souvent ancré dans les centres sociaux, les discriminations sont dues à l'absence de communication. Elles

⁵ Julien Viteau, philosophe est un des responsables du cabinet conseil en diversité Aleteya. Pour aller plus loin, se référer à son intervention au forum 1 POESI de novembre 2007 (ARCS / CCB)..

⁶ L'acte de discriminer est illégal et passible de condamnation (comme le recommandent les 18 critères définis par la HALDE). Le racisme qui est une opinion, un système de pensée, classifie sur une échelle et réduit le discriminé au plus bas rang de l'échelle sociale.

proviennent de l'incompréhension. C'est le résultat de la méconnaissance. Mais cette perception des choses ne saurait suffire à expliquer des phénomènes aussi complexes. Il faut agir simultanément sur les opinions et les pratiques, les actes.

Le phénomène de discrimination est, au demeurant, un problème de rapport de force, de domination ; qui appelle, en toutes circonstances, bien de formes d'actions sur le changement de mentalités et des pratiques. De fait, pour agir efficacement contre les discriminations, il est proposé une combinaison des compétences à l'échelle d'un territoire.

Pour les centres sociaux et équipements partenaires, il importe ainsi de construire des postures, des attitudes autour des droits et devoirs et non sur les convictions ; d'analyser de façon systémique et avec recul, les mécanismes de coproduction des discriminations et d'afficher conjointement une approche intégrée des discriminations.

Dans cette perspective, les pistes de travail préconisées dans le cadre du programme POESI, mettant en exergue, la complémentarité et la transversalité, confortent cette orientation d'actions conjointes à coordonner et à promouvoir ; actions dans lesquelles la participation et l'implication des populations d'origine étrangère concernées, sont largement sollicitées et valorisées.

Sur cette question, le programme POESI a relevé le fait que, *dans les centres sociaux, l'axe de lutte contre les discriminations reste encore implicite et peu formalisé.* Il a soulevé la nécessité de l'articuler avec les deux autres axes sur la participation et l'intégration. Les trois axes sont indissociables.

De par leur proximité ou connaissance des populations d'origine étrangère, les centres sociaux jouissent d'une certaine légitimité qui les autorisent à impulser des actions visant à contribuer à la transformation de la société d'accueil. Des actions dites d'interpellation ou de sensibilisation qui appellent des partenariats avec les pouvoirs publics, les autres équipements, mais aussi les associations dites communautaires et les populations concernées.

En définitive :

La lutte contre les discriminations est un travail de confrontation de longue haleine, qui exige volonté et constance sur la durée. Dans cette perspective, le travail avec les centres sociaux a tenu à privilégier, sur cette thématique, la réflexion pour davantage outiller l'observation et la perception, le regard sur les discriminations, d'une part, et mieux repérer, dans les expériences de terrain, les différents obstacles et leviers possibles.

A cet égard, les ateliers d'analyse de pratiques, les formations organisées autour de ce thème, les différentes séances de mutualisation et de communication dont les forums et les démarches d'expérimentations initiées, ont sans doute permis de rendre plus explicites les obstacles, libérer davantage la parole et construire des repères communs pour l'action.

2.23- Phase 2 : la problématique de la participation (2008) :

Les travaux de POESI nous rappellent que le concept de participation ne saurait s'envisager indépendamment de celui d'intégration. Ils sont indissociables. Mais, tout au long des trois années, la question a été maintes fois soulignée ; celle d'une traduction dans les faits de cette préoccupation intrinsèque à POESI. Le programme ne peut s'élaborer et se construire sans la contribution significative des personnes concernées, les populations d'origine étrangère.

Dans cette optique, quelle signification donne-t-on à la participation ? Que recouvre ce concept ? Quels sont les indicateurs possibles de participation de ces populations au programme POESI ? Et, au-delà, quelles formes, quel contenu les centres sociaux et équipements partenaires entendent-ils donner à cette participation et quelle place et quel rôle donnent-ils aux populations d'origine étrangère ? Comme on le voit, c'est un concept qui recouvre plusieurs dimensions (politique, sociale, économique, culturelle, voire symbolique).

Malgré la multiplication des recherches et des réflexions autour de cette question, la signification accordée à ce concept reste, pour le moins, ambiguë. Et, peu nombreux sont ceux qui tentent d'en donner une définition formelle, claire ; comme si sa signification allait de soi et était comprise de la même manière par tous. Les contenus variant selon les contextes et les enjeux.

Selon Bernier et Boily, « la participation découle de la rencontre, d'une part, de la volonté et de la capacité d'un individu de faire partie d'une collectivité et, d'autre part, d'une offre concrète de ce collectif pour faire une place à ce dernier, et elle est fortement déterminée par le niveau de sécurité socio-économique, par le niveau de cohésion sociale et par les occasions (pouvoirs ou capacités) que la société offre aux individus »⁷.

S'agissant des migrants, l'on ne peut réduire la participation à un seul paramètre ou à une seule acception. La participation peut ici recouvrir plusieurs dimensions. Les indicateurs sont multiples pour en apprécier le degré et les fonctions essentielles. La participation des personnes d'origine étrangère peut donc revêtir plusieurs formes : socio-communautaire (bénévolat associatif, activités para scolaires) politique (activités partisans, groupes de pression), culturelle (promotion des cultures des pays d'origine et d'accueil), professionnelle et syndicale⁸.

Les travaux du forum POESI de novembre 2008, qui avait pour thème, la participation des personnes d'origine étrangère à la vie de la cité, ont montré le caractère relatif de cette assertion tant la participation traduit un engagement actif et multiforme, qui s'inscrit dans une multitude de lieux. La participation peut donc être formelle ou informelle, s'inscrire à différentes échelles (de quartier (école, associations), locale ou municipale, régionale ou nationale, voire internationale) et être à caractère ponctuel et éphémère, ou de plus longue durée.

⁷ Bernier Michel et Boily Claire (2002), *Quel temps pour les jeunes ? La participation sociale des jeunes*, Conseil de la santé et du bien-être, Québec.

⁸ A ce sujet, on peut utilement se référer aux travaux menés par la Maison Internationale de Rennes (MIR) en 2009 sur la participation des migrants dans les organisations.

Dans les différents travaux du programme POESI, la question a également été abordée sous plusieurs angles, notamment sur la valorisation de la fonction parentale auprès des populations d'origine étrangère : l'étude de leur place et rôle comme acteur à part entière dans l'accompagnement éducatif et à la scolarité des enfants accueillis dans les centres sociaux et équipements partenaires⁹.

Par ailleurs, ces populations ont été associées, à des degrés divers, aux travaux des trois forums organisés dans le cadre du programme. Elles ont également été sollicitées, sous différentes formes (témoignages, renseignement des questionnaires, entretiens), lors de nombreuses enquêtes menées tout au long des trois années.

Toutefois, les réflexions, somme toute relatives, ouvertes sur l'absence notoire de ces populations dans les conseils d'administration des associations (dites traditionnelles) gestionnaires de différents services dont ces populations sont bénéficiaires à travers l'accompagnement des enfants, ont révélé, la part significative de l'investissement de ces populations dans les associations dites communautaires.

A cet égard, il avait été noté le manque de liens ou de coopération (sur la base de projets partagés et collectifs) entre ces associations dites communautaires et les structures traditionnelles de proximité sur les quartiers, tels que les centres sociaux ou le Cercle Paul Bert, par exemple.

Comme on le voit, la participation est d'abord une construction sociale. Elle est fonction des contextes et des perceptions ou regards portés sur les statuts et rôles sociaux de chacun dans la société. Il peut donc y avoir plusieurs modèles possibles de participation. La question de la participation des migrants à la vie de la société n'est pas neutre. C'est une problématique chargée de significations, notamment identitaires¹⁰.

Le programme POESI a réaffirmé la place centrale et stratégique qu'occupent les centres sociaux et équipements partenaires dans la construction des liens sociaux et identitaires et dans la consolidation de la cohésion sociale. Ce sont des espaces de socialisation et d'expression de la citoyenneté par excellence.

En résumé :

Rappelons que les problématiques de la participation sont à analyser en articulation avec celles relatives à l'intégration et à la lutte contre les discriminations. Il y va de la cohérence des projets visant à l'intégration de ces populations. Le programme POESI démontre combien ces croisements facilitent la compréhension des enjeux et engagent les acteurs vers des démarches plus innovantes, parce que globales, transversales et spécifiques à la fois.

⁹ Cf les résultats des travaux de la démarche d'expérimentation menés au Ty Blosne.

¹⁰ Taboada-Leonetti, Isabelle (1998), « Ecueils de l'approche comparative internationale. Exemple d'une recherche comparative sur la participation sociale en France et au Québec » ; Cahiers de l'URMIS.

2.24- Phase 3 : la question de l'intégration (2009) :

La thématique de l'intégration a fait l'objet des travaux du 3^{ème} forum de clôture du programme POESI¹¹. Faisant ainsi le point sur les incidences des politiques publiques en la matière et sur les enjeux et le positionnement des centres sociaux et leurs partenaires, en tant qu'espaces de médiation et de socialisation.

Posée comme consubstantielle au programme dès le lancement des travaux, la question de l'intégration, constitutive de l'existence même de POESI, a été l'objet de maintes interpellations et de confrontations, notamment auprès des populations d'origine étrangère qui ne s'y reconnaissent pas. Car, disent certains, ce terme impose, le plus souvent, un rôle déprécié aux personnes issues de l'immigration et provoque une certaine crispation, voire gêne ! Comme en témoignent, d'ailleurs, les échanges nourris constatés lors des travaux du forum 2 en novembre 2008.

Par ailleurs, rappelons que tout au long des trois années, les participants au programme ont bénéficié de différents apports conceptuels qui ont progressivement permis de construire des repères plus objectifs et constructifs sur cette question centrale¹². Mais que recouvre donc ce concept et quels enseignements peut-on tirer des travaux du programme POESI pour les centres sociaux et équipements partenaires, à l'image des deux autres thématiques analysées ci-dessus.

Pour bâtir l'argumentaire aux différentes démarches méthodologiques croisées et déployées dans ce programme, nous sommes partis d'une conception plus *constructiviste et dynamique* de l'intégration. Pour ce faire, nous nous sommes inspirés tant des apports de certains auteurs tels que Jacqueline Costa-Lascoux¹³ que des observations empiriques de terrain auprès des populations concernées et des professionnels et bénévoles rencontrés lors de nos différentes investigations.

L'approche constructiviste de l'intégration repose sur le concept de la *négociation de l'acculturation* comme processus initiateur de l'intégration. L'acculturation est la conséquence de la négociation permanente qui permet au sujet individuel ou collectif, indigène ou migrant, de se positionner dans un rapport systémique et dynamique avec son contexte de vie.

L'intégration devient ainsi « un processus par lequel les immigrants, comme l'ensemble de la population, participent à la vie de la cité ; en s'acculturant mutuellement, les migrants et les autochtones acquièrent, perdent, renouvellent, élaborent, interprètent, refusent ou acceptent des éléments culturels divers. Ils prennent part à la construction d'ensembles identitaires négociés »¹⁴.

¹¹ Un document sous forme de DVD notamment sera disponible dès que possible auprès des services de l'ARCS.

¹² On peut se référer au Diagnostic conduit par ODDRIS, préalable aux travaux de POESI, aux différentes formations et interventions, notamment de Clair Michalon de CILO et de ODDRIS, organisées pendant les trois années, sans oublier les conclusions du forum 3 du 19 novembre 2009 à Rennes.

¹³ Costa-Lascoux Jacqueline (1999), « *L'intégration à la française : une philosophie, des lois* » ; in Immigration et intégration, l'état des savoirs, sous la direction de Dewitte Philippe, Paris.

¹⁴ Manço Altay (2006), « *Processus identitaires et intégration. Approche psychosociale des jeunes issus de l'immigration* », L'Harmattan, Paris.

Pour les tenants de l'approche constructiviste, à l'image des acteurs de terrain rencontrés, l'intégration est un processus réciproque de confrontation et de transformation socioculturelles. C'est par ces biais que les acteurs se différencient en même temps qu'ils s'identifient à une « perception unifiée de la vie sociale ».

Dans cette perspective et comme les travaux POESI l'ont démontré, la *perméabilité des structures de la société d'accueil* reste un puissant facteur d'intégration. A cet égard, les politiques publiques et sociales, les modes et logiques de fonctionnement et d'organisation des équipements sociaux y jouent un rôle majeur. En effet, si les espaces-temps ou ateliers d'accompagnement, de rencontres, des espaces de frottement entre les populations différentes¹⁵, bref, les espaces de mixité sont nombreux et permettent la mise en œuvre de la négociation–acculturation, ce processus pourra être facilité.

Au-delà de l'encouragement et de la multiplication des espaces dits de frottement, le programme POESI a insisté sur le facteur temporel. Comme processus, l'intégration, à l'image de la participation et de la discrimination, est une construction sociale, qui exige du temps et croise plusieurs dimensions, Elle est donc fortement contextuelle et multi dimensionnelle.

En insistant sur l'analyse des trajectoires individuelles et collectives, les observations menées au sein de l'atelier multi média ont bien démontré la nécessité d'une prise en compte des dimensions psychologiques, sociologiques, économiques et culturelles dans la construction des parcours et les stratégies d'intégration, notamment chez les femmes migrantes.

Par ailleurs, les travaux du 3^{ème} forum ont souligné le fait que l'intégration n'est ni le résultat d'une attitude conservatrice, ni celui d'une assimilation sans conditions à la norme. Elle résulte de l'interaction de ces deux postures fondamentales. Ce qui permet au sujet de s'intégrer et de contribuer à la construction du vivre ensemble.

L'approche constructiviste a comme pour autres effets, d'instruire la question de l'intégration sous l'angle de l'analyse des indicateurs¹⁶, à travers divers registres. Sur celui de l'accroissement des connaissances, le programme POESI, s'est largement penché sur les démarches des différents ateliers (« parlons français », « accompagnement à la scolarité », notamment) où sont accueillies les populations d'origine étrangère.

En définitive :

Dans ces espaces de frottement, où l'accueil joue un rôle catalyseur, l'amélioration du niveau de connaissances en français, l'usage (dans la famille) du français, la préparation à la scolarité, l'amélioration de la scolarité des enfants, l'autonomisation de ces populations par rapport au contrôle social communautaire, la convergence des comportements sur certains sujets, tels que le statut de la femme, la liberté individuelle ou la sécularisation de l'identité culturelle, le mélange des sociabilités

¹⁵ A contrario des espaces exclusifs comme il nous a été donné de constater à l'espace multi média du centre social Carrefour 18 !

¹⁶ Lire notamment Costa – Lascoux Jacqueline (1999), « *L'intégration à la française : une philosophie, des lois* » ; in Immigration et intégration, l'état des savoirs, sous la direction de Dewitte Philippe, Paris.

étrangères et autochtones, constituent une panoplie d'indicateurs objectifs analysés dans le programme¹⁷ ; indicateurs qui confortent fort justement l'orientation d'une intégration constructiviste, axée sur les complémentarités et les croisements de regards et d'expériences.

L'intégration est une combinatoire de facteurs qui interagissent et se confortent les uns les autres. Dans ce processus long, contextuel et donc relatif, il est possible d'envisager d'autres indicateurs¹⁸.

III- APPORTS SPECIFIQUES DU PROGRAMME POESI DANS LES STRATEGIES D'INTEGRATION ET PROPOSITIONS D'ORIENTATION :

Rappelons que le présent rapport final est une synthèse des travaux conduits pendant trois ans. Les contributions propres au programme en sont donc le reflet. Les résultats obtenus et analysés dans les pages précédentes sont le produit d'un pari méthodologique fondé sur un croisement d'approches différenciées d'une réalité au demeurant complexe.

Pour y arriver nous avons adopté un principe simple, comme guide d'action, dicté par les nécessités des contextes et l'essence même du programme :

Croiser les démarches pour rompre les certitudes et contribuer à la modification des représentations sociales et des regards ; construire un langage différent à partir des repères communs afin de transformer les pratiques (professionnelles et bénévoles).

Ce pari a –t-il produit des effets escomptés auprès des professionnels et bénévoles participants, des centres sociaux et équipements partenaires et de l'ARCS ? Des résultats sûrement. Des impacts, probablement. Reste à en analyser, avec le temps, les configurations et les manifestations concrètes !

Pour autant, plusieurs écueils n'ont pas manqué sur ce cheminement : la gestion du temps imparti, le scepticisme, la diversité des logiques en présence, la complexité du thème, l'hétérogénéité du langage et le niveau d'appréhension des phénomènes étudiés. Sans oublier l'incertitude propre à la recherche–action : partir des acteurs eux-mêmes pour construire collectivement des problématiques et des propositions adaptées.

Sur cette synthèse, que faut-il retenir de propre au programme ? Sans doute **trois types d'apports ou enseignements :**

¹⁷ La liste n'est pas exhaustive. On peut utilement se référer à d'autres registres liés notamment au logement, à l'insertion socioprofessionnelle, à l'acquisition de la nationalité, à l'augmentation des unions mixtes, à l'adaptation des natalités aux normes du pays d'accueil, mais aussi à la constitution d'un lien national avec le pays d'accueil (participation syndicale, politique, associative), le maintien du lien avec le pays d'origine (cf les politiques dites de co développement promues par le gouvernement en direction de ces populations, grâce à la valorisation de la place et du rôle des diasporas ,...).

¹⁸ On pense notamment aux politiques et travaux actuels autour de la contribution des diasporas au co développement. Cf les travaux en cours menés par les COSIM (Coordination des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrants) dans le cadre du FORIM.

1- Le nécessaire croisement des démarches pour analyser des phénomènes complexes : *l'intégration, la participation et la discrimination*. Grâce à cette diversité de points de vue, à la construction des intersubjectivités, le programme a pu forger quatre types de postures et dégager cinq types d'enjeux essentiels pour l'avenir.

2- Les quatre types d'attitudes à consolider :

- **La mixité des publics et l'obligation de décroisonner** : le programme POESI a en effet démontré les limites d'une politique de décroisonnement systématique des publics en insistant sur le croisement des approches : globale et spécifique. Sur le terrain, la singularisation des publics (populations d'origine étrangère) doublée des financements par trop fléchés tend davantage à différencier, à isoler (exclure, notamment les populations autochtones). Elle suscite interrogations et crispations auprès des autres publics, non bénéficiaires ; qui se considèrent, à tort ou à raison, comme laissés pour compte.
- **La co-construction conjointe des questionnements et des réponses** : compte tenu de ce qui précède et étant donné la richesse des contextes étudiés et la complexité des problématiques rencontrées, le programme insiste sur la valeur intrinsèque du diagnostic partagé entre acteurs d'un même d'un territoire donné. Il permet de se poser des questions : partageons-nous les mêmes préoccupations, le même langage ? Au-delà de nos spécificités, pouvons-nous construire ensemble des réponses collectives, partagées et adaptées ? Mais cette construction conjointe de la demande et de l'offre ne peut se faire sans la participation effective des pouvoirs publics et des bénéficiaires des actions. D'ailleurs, la construction des projets dits territoriaux en cours, à l'échelle municipale, rejoint cette préoccupation.
- **La complémentarité** : elle consacre la prise de conscience des limites de chaque partie prenante sur la question traitée. A cet égard, il faut rappeler l'initiative de l'ARCS d'avoir tenu à associer quatre partenaires d'actions sur le programme POESI, même si les niveaux d'investissements sur le temps et l'ensemble du programme sont à nuancer ! La nécessité du partenariat, autour de la question de l'intégration, telle qu'inspirée par le programme POESI en articulation avec les problématiques de la participation et de la discrimination, devient incontournable. L'exigence de complémentarité pose celle de la recherche de cohérence des actions menées et de leur impact sur le territoire. La démarche expérimentale en cours au Ty Blosne sur la place des parents dans l'accompagnement à la scolarité est à cet égard exemplaire.
- **La mutualisation** : elle est le pendant des actions partenariales et transversales. Elle rapproche les pratiques, les outils et méthodes de travail autour des questions d'intérêt collectif et général. Par la mutualisation, la nécessaire coordination des actions, il y a un partage d'expériences entre acteurs qui apprennent à se connaître et donc à travailler ensemble ! Le programme POESI le soulève, le pointe comme une des modalités d'action à favoriser.

3- Les cinq enjeux stratégiques de positionnement des centres sociaux :

Des champs à investir pour le projet ARCS :

Le cadre proposé par le programme POESI, crée des opportunités d'actions et lève certains obstacles dans la définition et la mise en œuvre des projets en direction des publics accueillis par les centres sociaux et équipements partenaires. Mais, l'exigence de complémentarité, du fait de la nature des problèmes soulevés par le programme POESI, met l'ARCS dans l'ardente nécessité de mieux identifier les leviers d'actions à conduire et à mettre en œuvre, dans le cadre de son projet associatif réincarné.

Nous avons souligné plus haut le caractère multi dimensionnel et contextuel, donc relatif du concept d'intégration. Le programme POESI a tenté de montrer la tension dynamique qui s'opère autour des questions d'intégration des populations d'origine étrangère au travers de deux prismes principaux : la participation, d'une part et la discrimination, d'autre part.

Mais pour que ceux deux prismes essentiels dans les stratégies d'intégration soient opérants et structurants, il importe de les articuler avec trois autres enjeux dits structurels : l'accueil et l'accompagnement, le partenariat et l'apprentissage du français.

Telles sont **les (cinq) principales orientations pour l'ARCS, qu'inspire ce programme**. Elles trouveront leurs déclinaisons concrètes au travers des projets associatifs respectifs des centres sociaux et peut-être un écho favorable auprès des équipements partenaires, ayant participé au programme :

- 1- L'accueil et l'accompagnement des publics :** les démarches d'expérimentations menées aux Champs Manceaux et à Ty Blosne montrent l'importance accordée à l'accueil et à l'accompagnement individualisés et collectifs. Qui s'appuient sur une meilleure connaissance des publics, des processus et stratégies d'intégration. Dans cette configuration, une politique associative cohérente en matière d'accueil et d'accompagnement est à amplifier en intégrant les différents enseignements tirés du programme POESI. L'exemple de l'accompagnement éducatif et à la scolarité est à cet égard instructif. Les centres sociaux doivent redéfinir leurs rapports à l'école, à partir des options prises sur l'accueil des enfants et sur la place et le rôle des parents. L'orientation travaillée dans POESI sur la parentalité et la valorisation du rôle des parents comme acteurs parties prenantes dans l'éducation et la scolarité des enfants, est primordiale. Elle souligne la place stratégique que doit occuper le centre social dans ce procès. Ici, la notion d'accompagnement prend des accents d'une co construction et d'une réelle responsabilisation des acteurs ; conformes aux idéaux des centres sociaux. Mais, la réflexion instruite doit prendre en compte les nouvelles orientations nationales qui tendent à distinguer l'accompagnement éducatif de l'accompagnement scolaire. Reléguant ainsi le rôle des associations à des simples prestataires au sein des écoles. Dans ce débat, les expériences accumulées des centres sociaux en font des acteurs légitimes ; mais ils

doivent savoir composer avec d'autres acteurs nouveaux comme l'AFEV, par exemple. La relation école – enfants - parents – équipements sociaux est à repenser !

- 2- **La participation** : elle reste une thématique en construction constante. Tant les attentes sont multiples et les formes d'actions variées. Ici, la complémentarité entre équipements et le décloisonnement des actions tendent à susciter adhésion et implication et à favoriser la participation, en tant que vecteur de promotion. A cet égard, on peut utilement se rapporter aux expériences en cours au Ty Blosne sur la valorisation de la fonction parentale et aux Champs Manceaux sur la fonction d' « ambassadeurs » du centre social, la construction d'un réseau de traducteurs et la mobilisation suscitée autour de la construction du tableau de communication « Les nuages de l'information ». C'est un enjeu essentiel au cœur des projets des centres et équipements de proximité et de celui de l'ARCS. Dans cet esprit, il est essentiel d'encourager les rapprochements multiformes avec les associations dites communautaires dans lesquelles l'investissement des populations d'origine étrangère, notamment, semble plus marqué. Les centres sociaux doivent pouvoir construire un autre type de relations avec ces populations, basées sur la confiance réciproque, la promotion sociale et individuelle et le co investissement assumé.

- 3- **Le partenariat** : le programme POESI a mis en évidence un arsenal partenarial conséquent autour des questions d'intégration des populations d'origine étrangère : une meilleure connaissance et reconnaissance des partenaires, un réel rapprochement des centres sociaux avec certains équipements de proximité du quartier. L'exemple du rapprochement d'avec la Maison de Squares (AMSIC) est sans conteste le plus illustratif et celui qui caractérise le mieux l'impact de POESI en la matière. La construction en cours du projet ASL (Ateliers Sociaux Linguistiques) avec le concours de Langue et Communication témoigne de cette volonté manifeste. De même, l'aboutissement souhaité de la démarche expérimentale conduite sur le partenariat avec les écoles du quartier Blosne entre le TY Blosne et la Maison de Squares, peut avoir un impact et une résonance notables sur l'approche transversale des projets sur un territoire comme celui du Blosne. Ces illustrations en disent long sur les orientations possibles à concevoir en matière de partenariats. Dans cette configuration, la position de l'ARCS est centrale et non hégémonique. Elle peut, comme pour POESI, inspirer bien des projets collectifs à l'échelle d'un territoire. Le cadre municipal actuel en cours de négociation constitue une opportunité à saisir pour renforcer ce positionnement dans la construction conjointe des projets d'intérêt général.

- 4- **L'apprentissage du français** : le programme POESI dans ses attendus a mis en exergue cette question importante, centrale dans les centres sociaux et chargée de symbole, notamment pour certaines franges des populations accueillies. L'acquisition du français est un enjeu essentiel pour ces populations. Elle constitue un des indicateurs essentiels d'intégration. Et pourtant, le positionnement classique et traditionnel des centres sociaux sur cette question mérite clarification, quant au sens même des services apportés, aux méthodes utilisées et aux partenariats construits ou à

construire. En effet, les interrogations soulevées au cours des travaux sur les choix des méthodes d'apprentissage du français, par exemple, méritent d'être approfondies. Sans doute, dans un souci de cohérence et de pertinence au regard des évolutions des orientations politiques (en matière du contrat d'accueil et d'intégration -CAI-) et des besoins des publics bénéficiaires. Le projet ASL, évoqué plus haut et les orientations sur les plates formes d'accueil s'inscrivent dans cette logique et incitent à plus de cohérence territoriale, dans laquelle l'ARCS, les centres sociaux et les équipements partenaires doivent jouer un rôle essentiel.

- 5- **La lutte contre les discriminations** : POESI a montré que l'intégration est un processus dynamique, fait d'étapes successives, jalonnées de trajectoires ou parcours singuliers. Ce processus s'inscrit dans le temps et dans l'espace (lieux de frottement). Il convoque à la prise en compte d'un ensemble d'indicateurs objectifs d'intégration. Dans cette perspective, la lutte contre les discriminations (la discrimination comme construit social), en constitue un des paramètres de mesure de l'intensité du processus dans la construction de la cohésion sociale. POESI démontre, à travers les différents espaces ou projet (accueil, partenariats, ASL, ...), comment il est possible de construire conjointement des stratégies collectives, publiques, individuelles et transversales de lutte contre les discriminations. Mais il démontre aussi que cette forme d'engagement exige, de la part de l'ensemble des acteurs, volonté, temps, méthodes, moyens et outils appropriés. A cet égard, les quatre types de postures ou attitudes présentées plus haut en donnant un aperçu saisissant, quant à la cohérence, l'efficacité et l'impact recherchés des actions conduites ou à conduire. Dans cette lutte de longue haleine, il n'y a guère de recettes. Cependant, l'ARCS peut s'appuyer sur de multiples leviers existants, à savoir : la valorisation des différentes cultures, la mise en débat, le soutien pour l'accès aux droits et la médiation, l'information par le biais des outils adaptés (cf le travail accompli aux Champs Manceaux, par exemple) et le lien avec les dispositifs publics, des actions de parrainage ou maternage (cf MIR), le soutien à la parentalité. Autant de leviers d'actions possibles. Mais ces actions n'atteindront l'efficacité et l'impact escomptés que si elles sont menées en cohérence et en complémentarité avec les valeurs de l'ARCS, les principes de fonctionnement des centres, les partenariats multiples et les dispositifs publics existants.

CONCLUSION :

Le programme POESI a permis de démontrer que la participation, la discrimination et l'intégration sont d'abord et avant tout des *constructions sociales*. A ce titre, elles sont l'expression des volontés individuelles et collectives dans la quête permanente du vivre ensemble.

Le programme a ainsi permis de comprendre que la réussite du processus d'intégration est fonction de la prise en compte d'une multiplicité de facteurs en

interaction constante. Parmi ceux-ci, les contextes (espaces de frottement) et la durée (trajet), occupent une place centrale.

Par ailleurs, si le temps reste une composante structurante, l'intensité de l'intégration peut s'apprécier au travers d'un certain nombre d'indicateurs objectifs, qui permettent de rendre compte de la capacité du migrant à négocier les termes de l'échange avec le milieu d'accueil.

La construction des stratégies de parcours d'intégration de ces populations est favorisée par l'adoption de multiples postures. Celles-ci s'incarnent dans les politiques d'accueil, d'accompagnement et de participation promues dans le milieu d'accueil. Politiques dans lesquelles, ces populations sont des acteurs parties prenantes.

L'intégration devient alors un processus dynamique qui se forge au fil des engagements successifs, réciproques dans la vie de la société ; engagements qui mettent l'acteur migrant aux prises avec des réalités, des résistances, des inerties contre les quelles il doit se battre, aidé par les lois et la coopération sociale.

L'analyse des phénomènes des discriminations, par exemple, montre, pour une part, la non linéarité du parcours. Elle souligne les efforts contributifs des deux parties dans la construction des stratégies d'intégration ; où les dispositifs publics forgés à cet effet, notamment dans les financements trop fléchés, cloisonnés, peuvent constituer des obstacles à l'intégration. Il en est de même de certains pré-supposés (prismes étroits) dans lesquels les centres sociaux peuvent, à tort, enraceriner leurs stratégies d'actions.

Les différentes expériences analysées tout au long des travaux et les expérimentations suscitées dans trois des six centres sociaux, nous enseignent sur la complexité de cette problématique, mais aussi sur des possibilités multiples offertes pour construire. Les quatre principales postures identifiées et les cinq principaux apports analysés, soulignent avec force l'impérieuse nécessité, pour les centres sociaux, de croiser les démarches.

Pour l'ARCS, le programme POESI offre sans doute le cadre d'une formalisation des repères méthodologiques, ayant permis :

- de mieux saisir les enjeux nationaux, régionaux et locaux de l'immigration et leurs incidences sur les parcours individuels et collectifs,
- de mieux identifier les partenaires institutionnels et associatifs, afin de construire ensemble avec les populations concernées, des réponses aux attentes et demandes repérées,
- de développer des dynamiques partenariales à la mesure des enjeux,
- de mieux connaître et saisir les opportunités, atouts et difficultés des centres sociaux, confrontés à ces enjeux,

- de mieux cerner les leviers et axes d'investissements à venir dans la perspective d'élaboration du projet associatif.

Gageons que ces résultats retracent de façon plus concrète les volontés manifestes exprimées tout au long de ces travaux pour voir dans ce programme le produit des volontés et des engagements qui ont suscité des croisements de regards et contribué à la modification des représentations sociales sur les populations accueillies.

POESI a aussi permis de contribuer, d'une part, à la valorisation et à l'intensification des dynamiques partenariales, et d'autre part, à la transformation des regards et des pratiques des professionnels et bénévoles des centres sociaux et équipements partenaires dans l'accueil et l'accompagnement des populations d'origine étrangère.

Paul ONDONGO-DOUNIAMA
Coordinateur du programme POESI
Responsable de projet
Chargé des évaluations
Collège Coopératif en Bretagne (CCB)